

ANNEXE D

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE

ENTENTE CANADA – NOUVEAU-BRUNSWICK RELATIVE À LA PRESTATION DE SERVICES EN FRANÇAIS - 2005-2006 À 2008-2009

PROJET SPÉCIAL APPROUVÉ EN 2006-2007

Conformément au paragraphe 4.2 de l'*Entente Canada – Nouveau-Brunswick relative à la prestation de services en français - 2005-2006 à 2008-2009*, le Canada contribuera financièrement à la réalisation du projet décrit ci-après.

Titre du projet

Développement des services d'établissement pour les immigrants en régions francophones – Phase II

Durée

Du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007

Objectifs

- Mise en œuvre d'une stratégie gouvernementale dans le but de faciliter l'intégration des immigrants et des nouveaux arrivés aux communautés acadiennes et francophones et au marché du travail.

Résultats prévus

- Finaliser la stratégie provinciale d'intégration et de rétention des immigrants et des nouveaux arrivés dans les communautés acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick.
- Négociation d'une entente cadre sur l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick avec Citoyenneté et Immigration Canada.

Budget prévu

125 000 \$

Contribution du Canada

62 500 \$

Contribution du Nouveau-Brunswick

62 500 \$

Approuvé ce 19^e jour de septembre 2006